

La programmation des moyens

ÉDUCATION NATIONALE

27 000
Réforme de la
formation initiale



26 000
Enseignants stagiaires

1 000
Enseignants titulaires formateurs

21 000
Enseignants
titulaires

PREMIER DEGRÉ (PUBLIC ET PRIVÉ) : 14 000



3 000

Scolarisation
des enfants
de moins
de 3 ans

7 000

Renforcement
de l'encadrement
pédagogique
dans les zones difficiles

4 000

Amélioration
de l'équité
territoriale
interacadémique

SECOND DEGRÉ (PUBLIC ET PRIVÉ) : 7 000



4 000

Collèges en
difficulté
et lycées
professionnels:
lutte contre le
décrochage

3 000

Amélioration
de l'équité
territoriale
interacadémique

6 000
Personnels
éducatifs
et autres



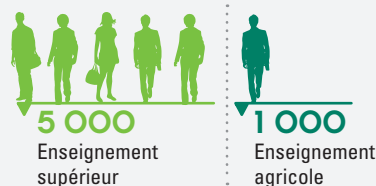
6 000

Accompagnement des élèves
en situation de handicap, conseillers
principaux d'éducation, personnels
administratifs, médico-sociaux,
vie scolaire

= 54 000 créations de postes à l'éducation nationale

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET ENSEIGNEMENT AGRICOLE

+ 6 000



5 000

Enseignement
supérieur

1 000

Enseignement
agricole

= 60 000 créations de postes dans l'éducation sur 5 ans

D'ici la fin du quinquennat, ce sont près de **150 000** recrutements qui seront réalisés par la voie des concours externes d'enseignants publics et privés, afin de pourvoir les nouveaux postes et de remplacer tous les départs, notamment les départs à la retraite.